

## LES EMEUTES DE NOVEMBRE 1871 A BRUXELLES ET LA REVOCATION DU MINISTERE D'ANETHAN

par

Ph. J. VAN TIGGELEN

Aspirant au F.N.R.S.

---

En octobre 1871, l'ancien ministre Pierre De Decker est nommé gouverneur du Limbourg. Celui-ci avait été un proche collaborateur du financier André Langrand-Dumonceau, dont la faillite frauduleuse avait entraîné la ruine de milliers de familles. Cette nomination fournit à l'opposition libérale et en particulier au député Jules Bara, le prétexte d'une offensive contre le ministère catholique du baron d'Anethan. Le 22 novembre, Bara interpelle le gouvernement au sujet de cette nomination. L'attention politique se trouve focalisée sur les séances houleuses de la Chambre des Représentants. Simultanément, des manifestations ont lieu dans les rues de Bruxelles et se répètent dans les derniers jours de novembre.

Le 1er décembre 1871, Léopold II, excédé par les troubles journaliers qui se produisaient à la Chambre des Représentants et sous les fenêtres du Palais, décide de révoquer ses ministres et fait appel au comte de Theux pour constituer un nouveau gouvernement dans la majorité.

Les événements de novembre 1871 et la chute du ministère d'Anethan, évoqués de manière toujours ponctuelle dans les grandes synthèses de l'histoire politique de la Belgique, n'ont fait l'objet d'aucune recherche spécifique. Les études d'histoire politique parues durant les dernières années, tout comme les monographies d'histoire bruxelloise, se réfèrent, sur ce point, aux ouvrages plus anciens qui fondent leur argumentation sur des "vérités historiques" souvent douteuses (1).

(1) Parmi les écrits et commentaires rédigés "sur le vif", plusieurs sont dus à la plume de Charles WOESTE dans la *Revue Générale*, (VII, 1871, 2, p. 609-614 et 670-685; VIII, 1872, 2, p. 231-250) et dans ses *Mémoires pour servir à*

Quelles furent les responsabilités de De Decker et quel rôle joua-t-il dans cette affaire ? Comment le député Jules Bara exploita-t-il le scandale des affaires Langrand contre la droite ? Quel fut l'impact des manifestations ? Quelle fut l'attitude du Cabinet d'Anethan face aux menées de l'opposition ? Le problème des émeutes de novembre 1871 et de la révocation du ministère d'Anethan dépasse le seul cadre chronologique des événements. Sa formulation est aisée mais ses tenants et ses aboutissants sont multiples, ses implications sont légion.

*l'histoire contemporaine de la Belgique* (I, Bruxelles, 1927, p. 95-114). Le ministre démissionnée, Victor Jacobs, fit, de son côté, paraître une "Histoire de l'émeute de novembre 1871, d'après les documents authentiques et les récits de la presse libérale", *Revue Générale*, VIII, 1872, I, p. 151-182 et 173-201. Du côté libéral, Charles POTVIN publia deux articles relatifs aux événements dans la *Revue de Belgique* (IX, déc. 1871, p. 273-281; X, janv. 1872, p. 49-55), ainsi que E. DE LAVELEYE, dans la *Revue des Deux Mondes* (XCVII, janv. 1872, p. 241-269). Les ouvrages et articles à vocation biographique de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, n'apportent en général rien de très original. Ainsi en est-il des écrits de A. DUBOIS, "Les bourgmestres de Bruxelles — Jules Anspach", *Revue de Belgique*, XVII, 1896, p. 161-180; L. PLETINCK, *Biographie du Baron Jules-Joseph d'Anethan, ministre d'Etat, 1803-1888*, Bruges, Bruxelles, 1899, p. 296-330; *Le baron Kervyn de Lettenhove, 1817-1891. Notes et souvenirs réunis par un de ses enfants*, t. I, Bruges, 1900, p. 428-sq.; A. BELLEMANS, *Victor Jacobs (1838-1891)*, Bruxelles, 1913, p. 227-251; L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II*, Bruxelles, 1926, p. 101-137; H. DE TRANNOY, "Léopold II et Jules Malou. La révocation du ministère d'Anethan (novembre 1871)", *Revue Générale*, LLX, mai 1926, 1, p. 513-522; J. GARSOU, *Jules Anspach, bourgmestre et transformateur de Bruxelles (1829-1879)*, *Frame-ries*, 1942, p. 140-46; ID., *Frère-Orban de 1857 à 1896*, Bruxelles, 1946, I, p. 305-309; ID., "Léopold II et d'Anethan. Lettres inédites", *Revue Générale belge*, XXX, 1948, p. 840-852. Une orientation nouvelle apparaît avec l'ouvrage de F. VAN KALKEN, *Commotions populaires en Belgique (1834-1902)*, Bruxelles, 1936, p. 53-63 qui a le mérite d'étudier pour la première fois le rôle des manifestants dans les événements de novembre 1871. Enfin, dans la vaste synthèse de G. JACQUEMYNS, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, 5 vol., Bruxelles 1965, passim et particulièrement t. V, p. 207-236 apparaissent les multiples implications du scandale financier dans les événements qui nous occupent. Notre mémoire de licence en histoire, intitulé *Les émeutes de novembre 1871 à Bruxelles et la révocation du ministère d'Anethan*, Louvain, 1982, envisage ces événements sous un éclairage nouveau, rendu possible par la consultation de nombreux fonds d'archives, parmi lesquels les *Papiers Kervyn de Lettenhove*, restés inexplorés jusqu'à ce jour, les *Papiers d'Anethan*, A. Delmer, J. Bara, W. Frère-Orban, Ch. Rogier, Lambermont, J. Malou, J.-B. Nothomb, S. Van de Weyer, B. de Theux, A. Dechamps, Bérardi, le fonds de l'Affaire Langrand-Dumonceau et consort, les Archives du Grand Maréchal de la Cour, les Archives de Vienne, les Archives communales de la Ville de Bruxelles, certains fonds conservés au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire, les Archives de la Cure St Michel et Gudule et les Archives de la Gendarmerie.

## A. L' "AFFAIRE DE DECKER"

### 1. La nomination du gouverneur du Limbourg

Par arrêté royal du 11 octobre 1871, Pierre De Decker succéda à de T'Serclaes au poste de gouverneur du Limbourg (2). De Decker, ancien chef du ministère de 1855-57, et l'un des derniers défenseurs de l'unionisme, avait été depuis lors attaché en qualité d'administrateur à plusieurs sociétés du financier André Langrand-Dumonceau dont les affaires s'étaient soldées par une faillite frauduleuse retentissante (3). Cette nomination aussitôt connue, la presse libérale y consacra de longs commentaires et se lança dans les accusations et contre-accusations avec ardeur, donnant bientôt à l' "affaire De Decker" une large diffusion. *L'Echo du Parlement*, le porte-parole du doctrinarisme libéral, manifesta avec force son indignation envers le "défi lancé à la conscience publique" dont les ministres s'étaient rendus responsables en appelant à une haute fonction de l'Etat, "l'ancien agent d'un maltôtier dont les actes sont encore (...) soumis aux investigations de la justice" (4). *L'Indépendance belge*, qui avait été en relation avec Langrand, resta en dehors de la polémique. Sans impertinence ni causticité, son opinion sur la nomination de De Decker se manifesta le 23 novembre : "Quels que soient les souvenirs politiques qu'a laissés M. De Decker, on ne peut nier (...) que la nomination de l'ancien ministre de 1856 (...) ne soit, pour le moins, une grande faute" (5). La presse catholique, quant à elle, approuva la nomination du bout des lèvres (6). Le *Journal de Bruxelles*, qui

(2) *Moniteur belge*, 13.10.1871, p. 2765.

(3) Voir sur cet épisode de la vie politico-financière de la Belgique, l'étude déjà citée de G. JACQUEMYS.

(4) *Echo du Parlement*, 14.11.1871. Sur les réactions de la presse libérale à la nomination de P. De Decker, voir en particulier *Journal de Liège*, 21.10.1871.

(5) *L'Indépendance* a conservé "un jugement calme et une réserve digne d'un grand journal (...). Elle ne s'associe point à l'assaut donné contre le ministère", écrit Kuefstein, secrétaire de la Légation d'Autriche à Bruxelles au comte Andrassy, le 27 novembre 1871; cf. ARCHIVES DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES A BRUXELLES, *Archives de Vienne* (dorénavant A.E.BRUX., A.E.V.), 10.945, 1871-1874, no. 107 B.

(6) "Beaucoup de personnes, écrit Langrand, des amis, s'étonnent du silence de la presse conservatrice (...). Ces mêmes personnes supposent que (...) les papiers contenant la preuve de mes relations passées avec cette presse ont pu être saisis, et est pour quelque chose dans la timidité de ces journaux"; cf. Langrand à A. Nothomb, 8 oct. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Fonds Langrand-Dumonceau*, 386, "Note sur les rapports du sieur La Housse avec la famille Langrand".

avait été généreusement irrigué par la finance langrandienne, qualifia les attaques de la presse doctrinaire, de "polémique de tricoteuse", et les assauts de l'*Echo*, de "misérables comédies", d' "indignation à froid", de "piètres jongleries" (7). L'*Etoile belge*, également, n'était pas restée insensible à l'argent prodigué par Langrand pour louer ses entreprises. Le *Bien Public*, par contre, l'un des rares journaux à ne pas s'être laissé acheter par Langrand, adopta une attitude de prudente réserve (8).

Dans le Limbourg, la nomination d'un ancien administrateur de Langrand au poste de gouverneur, fut accueillie avec un zèle relatif. Dès son entrée en fonction, De Decker adressa aux administrations communales de son ressort, une circulaire dans laquelle il déclara qu'il n'avait pas à faire connaître ses principes politiques, que son passé en répondait. Sa mission était d'ailleurs de faire de l'administration, non de la politique et sa voie, ajoutait-il, était tracée par les hommes éminents qui l'avaient précédé à Hasselt (9).

Dans sa correspondance échangée avec le ministre de l'Intérieur, le baron Kervyn de Lettenhove, De Decker s'étendit longuement sur l'accueil qui lui était réservé dans le Limbourg (10). En dépit de ce que pouvait penser ou faire croire De Decker, sa nomination ne rallia pas les sympathies de la grande majorité : "on n'est pas très charmé dans le Limbourg, écrivait Delmer, du gouverneur qui vient d'échoir à cette province et qui n'est autre que (...) l'ancien ministre et associé de M. Langrand. Il y a beaucoup de victimes de Langrand dans le Limbourg" (11).

(7) *Journal de Bruxelles*, 16 et 18.10.1871.

(8) En juillet 1871, Langrand essayait encore vainement "d'influencer quelque peu sur le *Bien Public*" pour y insérer des circulaires relatives à ses réfutations; voir Anatole Langrand à La Housse, 22 juil. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Fonds Langrand-Dumonceau*, no. 386.

(9) A l'égard de ses excellentes dispositions, l'*Echo* ne pouvait que saluer cette tradition à laquelle De Decker entendait se ranger et qui valait évidemment mieux que celle des administrateurs langrandistes (*Echo du Parlement*, 5.11.1871). Il faut faire remarquer que le Limbourg était acquis à l'opinion cléricale; les libéraux n'avaient plus un seul mandataire à la Chambre et au Sénat; ils n'étaient plus représentés que pour mémoire au Conseil provincial, voir *Journal de Liège*, 29.10.1871.

(10) Ainsi De Decker confessait-il au ministre de l'Intérieur qu'à l'occasion de sa réception officielle, le 26 octobre 1871, la Chambre de Commerce faisait défaut; "Je ne sais si son président, M. Teneur, libéral fort remuant me dit-on, donnera à cette absence la signification d'une manifestation contre le choix fait de ma personne"; cf. De Decker à Kervyn de Lettenhove, 27 oct. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Autographes 1835-1891*.

(11) *Papiers A. Delmer*, B43, Journal, 18 oct. 1871.

De par les charges que faisait peser sur lui le spectre du scandale politico-financier, exprimées sans complaisance par la presse libérale et par des manifestations insidieuses d'hostilité dans le Limbourg, De Decker joua le rôle social du "scandalisant". Tout ce qui, dans les dossiers d'instruction et les études des curateurs était dit au sujet des administrateurs des sociétés Langrand en général, valait pour De Decker en particulier. Rosalie Langrand elle-même, l'épouse du financier, écrivit, à propos de la nomination de De Decker, que les ministres avaient fait preuve d'autorité mais qu' "ils devaient être convaincus à l'avance qu'elle ne recevrait pas l'approbation des doctrinaires" (12).

## 2. Volonté ou assentiment de la Couronne ?

La nomination de Pierre De Decker avait été votée par 3 voix contre 2, en Conseil des ministres présidé par le Roi; le ministre de l'Intérieur, Kervyn de Lettenhove et le ministre de la Justice, Victor Jacobs, s'y opposèrent. C'est donc dans le cadre confidentiel du dialogue et des contacts discrets entre le Roi et ses ministres que cette nomination avait été discutée. Elle faisait partie d'une catégorie de décisions politiques qui ne prenaient pas la voie législative. Le 25 novembre, le bourgmestre de Bruxelles, Jules Anspach amorça une discussion au sujet de la responsabilité de la Couronne dans la nomination de De Decker, en déclarant que, sur un premier refus du Roi de signer, le ministère aurait offert sa démission (13). En réalité, le principe de la nomination avait été accepté par le Roi. S'étant ensuite absenté de la capitale, le Souverain se trouva dans l'impossibilité de recevoir immédiatement le serment du nouveau gouverneur. d'Anethan et Kervyn écrivirent séparément pour demander au Roi quand il serait disposé à recevoir ce serment. Devaux répondit qu'il était souhaitable que le gouverneur prêtât serment par écrit, "le Roi ne devant pas de sitôt retourner à Bruxelles". C'est ce que fit De Decker en renvoyant au ministre de l'Intérieur le serment revêtu de sa signature et accompagné d'une lettre de remerciement (14).

(12) Rosalie Langrand au père La Housse, 18 oct. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Affaire Langrand-Dumonceau*, 268, ps. 233.

(13) Voir notamment le discours du bourgmestre Anspach au banquet de Sainte-Cécile, à la Grande Harmonie, le 25 novembre 1871, dans *l'Echo du Parlement*, 26.11.1871.

(14) Le Roi se trouvait alors dans les Ardennes. Cf. J. Devaux à d'Anethan, s.d., dans A.E.BRUX., *Papiers d'Anethan*, p. 530, Df. 533, et P. De Decker à Kervyn de Lettenhove, 18 oct. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Auto-graphes 1835-1891*, D9.

Sur cette question de l'assentiment de la Cour, le ministre de l'Intérieur démissionné enjoignit De Decker, le 3 décembre, de recueillir exactement ses souvenirs afin de pouvoir exposer, au moment opportun, les diverses phases des négociations qui précédèrent et amenèrent sa nomination. De Decker écrivit à Kervyn que divers indices l'autorisaient à croire "que cette nomination était agréable dans les hautes sphères du gouvernement et même du libéralisme". De Decker entendait sans doute par "hautes sphères du gouvernement", les membres de la Maison du Roi et le Roi lui-même.

Quoi qu'il en soit, la nomination de De Decker fournit bientôt à la gauche l'occasion d'une offensive contre le Cabinet catholique du baron d'Anethan (15). En effet, la fraction doctrinaire du parti, qui sembla un temps s'être résignée à l'avènement des catholiques au pouvoir, avait gardé du mordant et rechercha bientôt le combat. Dans l'incapacité d'élaborer un programme qui fasse l'unanimité de toutes les tendances du libéralisme (16), l'opposition au gouvernement catholique, à la Chambre en particulier, prit une allure de plus en plus marquée par les initiatives de franc-tireurs. La droite se soulevait encore avec quelle véhémence Frère-Orban avait pris à partie le Cabinet à l'occasion de la nomination d'Alphonse Nothomb comme officier de l'ordre de Léopold. Un précédent dont on soulignera ici l'importance car il témoigne, bien avant l'affaire De Decker, de la vigilance de l'opposition sur le choix des nominations (17).

(15) Sur Jules Joseph d'Anethan (1803-1888), député et ministre catholique, voir entr'autres L. PLETINCK, *Biographie du Baron J.J. d'Anethan, 1803-1888*, Bruges, Bruxelles, 1899; *Biog. Nat.*, t. XXIX, Bruxelles, 1957, col. 93-96 (A. COSEMANS); voir également l'article frondeur en relation avec l'affaire Langrand-Dumonceau, intitulé "Indiscrétions sur la vie de M. le baron d'Anethan (Jules-Joseph)...", *L'Indiscret*, 14, 16 au 31 juillet 1870.

(16) Les défaites électorales de la gauche, les 14 juin et 2 août 1870, furent suivies d'un mouvement d'opinion dans lequel se manifestait de manière vague mais impérieuse, le besoin d'un changement. De l'aveu de Frère-Orban lui-même : "Il y a un besoin vague de changement, une sorte d'impatience contre les hommes (...), il faut faire quelque chose" (Frère-Orban à Trassenster, 17 juin 1870, dans A.G.R.BRUX., *Papiers Frère-Orban*, no. 1048).

(17) Voir *Annales Parlementaires de Belgique, Chambre des Représentants* (dorénavant *A.P., Ch.*), sess. 1870-71, s. du 25 août 1870, p. 86-87. Selon Keufstein, la situation politique de la Belgique était comparable à celle de l'Angleterre. Les tories prenaient à l'égard de Gladstone la même attitude que les libéraux prenaient à l'égard des catholiques en Belgique : "ils vont le harceler sans cesse pour l'affaiblir et le déconsidérer autant que possible"; voir de Beaulieu à Lambermont, Londres, 26 juin 1872, dans A.E.BRUX., *Papiers Lambermont*, 1851-1875, no. 214.

## B. L'OFFENSIVE PARLEMENTAIRE DOCTRINAIRE

Le 17 novembre 1871, soit 37 jours après la nomination de De Decker, Jules Bara, le député libéral-doctrinaire de Tournai, annonça publiquement à la Chambre des Représentants son intention d'interpeller le gouvernement au sujet de cette nomination. Il déclara qu'il entendait faire usage de documents relatifs à la faillite Langrand-Dumonceau et qu'il disait tenir "dans l'intérêt de la moralité publique" de l'ancien juge commissaire de la faillite, Félix Vanderstraeten (18). Par cette déclaration, l'attention se trouva éveillée. L'interpellation fut fixée au mercredi 22 novembre.

Peu après l'ouverture de la séance parlementaire du 22, Bara prononça un réquisitoire très violent contre les institutions Langrand. Il s'y attacha à décrire le caractère général de ces institutions, le mécanisme de fondation des sociétés, leurs opérations hypothécaires et financières irrégulières, le soutien de Pie IX et l'"atmosphère pestilentielle" qu'elles engendraient dans le pays (19).

Véritable doctrinaire de l'anticléricalisme, partisan inconditionnel de la séparation radicale des Eglises et de l'Etat, improvisateur éloquent et habile tacticien, Bara dénonçait, à point nommé, un acte déjà connu de la classe politique, mais de manière telle que l'opinion publique ne pouvait plus feindre de l'ignorer.

Revêché à tout effort de courtoisie à l'égard des députés catholiques, il adopta à la Chambre un style incisif dans lequel les attaques étaient dirigées contre les personnes, plongeant la droite dans la plus grande consternation. Celle-ci manifesta son hostilité à l'égard de la politique personnelle de Bara. Passion, orgueil, excès et discourtoisie, violence, rancune sont les expressions qui consacraient chez eux la politique d'hostilité du député de Tournai. Pour les uns, ne mettant plus aucun frein à ses passions, dépouillant toute dignité, sa conduite dans cette

(18) La correspondance Langrand, dont étaient extraites ces pièces, n'avait été autographiée qu'à 25 exemplaires, à l'usage des bureaux et des experts; par conséquent, c'était par abus que Bara se trouva en possession d'un de ces 25 exemplaires; cf. Ch. Simons, procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles à Bara, 1er déc. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Papiers J. Bara*, 31. Sur l'émotion causée par cet "abus de confiance", voir Kuefstein à Andrassy, 18 nov. 1871, dans A.É.BRUX., *A.É.V.*, 10.945, 1871-1874, no. 98.

(19) *A.P., Ch.*, sess. 1871-72, s. du 22 nov. 1871, p. 37-40; addition à la s. du 22 nov. 1871, p. 41-51.

affaire était celle d'un "véritable énergomène" (20). Pour d'autres, c'était l'orgueil blessé, l'infortune, l'adversité politique, la chute du pouvoir libéral et l'ambition déçue qui enflammaient son action (21). De son côté, le procureur du Roi, Charles Simons, dont le rapport sur la non-culpabilité de De Decker, lu à l'ouverture de la séance de la Chambre du 22 novembre, avait été taxé par Bara d' "acte de complaisance", s'inscrivit en faux contre cette imputation et témoigna à son accusateur sa répugnance envers ses excès et sa discourtoisie. Excès d'abord : "(...) vous appartenait-il d'accuser avant l'heure ? écrivit Simons (...), demandez-vous s'il est noble et droit d'aller au devant des oeuvres de justice (...) et d'accuser dans un but politique des hommes qui jusqu'à ce jour ne sont pas encore des prévenus"; discourtoisie ensuite : "(...) s'il vous convenait de blâmer le gouvernement en lui reprochant d'avoir appelé à de hautes fonctions un homme dont la Justice scrute les actes, ne pouviez-vous, sans nuire à votre cause, vous abstenir d'accuser, et votre langage n'eut-il pas été infiniment plus généreux si, devant le Parlement, vous eussiez exprimé le voeu que les hommes politiques qui l'ont illustré parvinssent à dégager leur nom de toute souillure" (22).

Dans les commentaires du *Journal de Bruxelles*, Bara affectait tous les traits d'un homme violent et impulsif : "Il y a en lui du Gambetta et du Rochefort. Il n'a pas le talent et la dignité du premier, il n'a pas encore la brutale grossièreté du second, il a la violence de tous les deux" (23). Enfin, et la parole vaut son pesant d'or dans la bouche du libéral avancé Achille Renson, dans *La Gazette*, Bara n'avait consulté en cette occasion que ses rancunes politiques (24).

A la hargne, A. Neut répondit par la hargne. Dans une brochure de l'*Union constitutionnelle de Liège*, le directeur de *La Patrie*, "ja-

(20) Il poussa l'offense jusqu'à "insulter impudemment le baron d'Anethan, une des plus glorieuses incarnations de la politique nationale, une personnalité que la Belgique entière entourait de respect" (L. PLETINCK, *op.cit.*, p. 310). Voir également le réquisitoire de Ch. Woeste sur les "passions politiques aveugles" de Bara, dans Ch. WOESTE, *L'interpellation de Bara...*, p. 610.

(21) Voir A. Nothomb dans *A.P., Ch.*, sess. 1871-72, s. du 24 nov. 1871, p. 66.

(22) Voir Ch. Simons à J. Bara, 1er déc. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Papiers J. Bara*, no. 31.

(23) *Journal de Bruxelles*, 8.12.1871. Ce journal lui décochait en même temps la flèche du Parthe en rappelant la faillite de la *Banque de Tongres*, en 1863. Bara, devenu ministre, avait signé la nomination de L. de Fastrée, ex-président de cette banque, à la présidence du Tribunal... de Tongres ! Le rapprochement était évident; voir *Journal de Bruxelles*, 28.11.1871.

(24) A. Renson, dans *La Gazette*, no. 10, 24.11.1871, p. 151.



mais tiède et jamais arriéré” (25), s’en prit violemment à Bara dont la justice était, pour lui, “aussi juste que Mme Putiphar est chaste” (26).

L’impétuosité de Bara constituait une menace évidente pour le Cabinet. Celui-ci avait déjà manifesté beaucoup d’ardeur à anéantir les sociétés Langrand (27). La première instruction qui avait eu lieu sous son mandat de ministre de la Justice, s’était terminée le 30 août 1869 par une ordonnance de non-lieu établie par le procureur général De Bavay. Bara s’en plaignit, et le 7 juin 1870, un arrêté royal mettait De Bavay à la retraite et relevait de ses fonctions le juge d’instruction Delecourt qui avait été chargé d’instruire cette affaire.

La pression politique dénaturante, le “coup monté” de l’interpellation du 22 novembre figuraient parmi les thèses accréditées à grands cris par les catholiques qui conservaient dans leur mémoire le souvenir des événements de mai 1857. Ch. Woeste entre autres, chercha à déceler avec une perspicacité qui confinait à l’hypercritique, les moindres indices d’une telle volonté. Il en conclut que le but avéré était d’exercer une pression illégitime sur la Couronne, le gouvernement et le Parlement pour renverser le Cabinet. L’avis de Woeste était partagé par le *Journal de Bruxelles* : en cherchant à immoler De Decker, la gauche visait le renversement du ministère au début de la session législative de 1871-1872; l’“interpellation à grand orchestre” de Bara n’était rien d’autre qu’une machination et son auteur s’était apprêté de longue date à la bruyante campagne dont la nomination de De Decker n’était que le “méchant prétexte” (28).

En effet, certains indices portent à croire que de tels contacts, fortuits ou organisés, avaient eu lieu. Dans tous les cas, Bara souhaitait donner à son intervention un caractère d’unanimité de la part de la gauche. Ainsi, cette “plaisanterie” que signalait l’*Echo du Parlement* du 19 novembre 1871 dans ses faits divers : un portrait de Lan-

(25) Selon l’expression de H. HENRY, dans *Journalisme et politique*, Namur, 1929, p. 29.

(26) A. NEUT, *M. Bara*, brochure de l’Union Constitutionnelle de Liège, s.d., dans A.G.R.BRUX., *Papiers J. Bara*, no. 1.

(27) Dans son acharnement à dénoncer les opérations frauduleuses de ces sociétés, Bara était “sans pitié”; voir Note de J. Malou, 20 juin 1870, dans A.G.R.BRUX., *Papiers J. Malou*, no. 471.

(28) Cf. Ch. WOESTE, *L’interpellation de Bara...*, p. 611; ID., “La révocation du Cabinet d’Anethan...”, *Revue Générale...*, p. 378; ID., dans *Vingt ans de polémique...*, p. 37, ainsi que le *Journal de Bruxelles*, 18 et 20.11.1871.

grand, sous lequel on pouvait lire l'inscription "Ecce homo", et qui reproduisait au verso les paroles prononcées par Propser de Hauville, à la première session des *Congrès de Malines*, en 1863, à l'égard de la "christianisation des capitaux", avait été distribué dans les couloirs de la Chambre, le 16 novembre 1871. Un autre indice est fourni par un mémorandum manuscrit de J. Malou, daté du 14 juin 1878, dans lequel est actée une conversation qu'il avait eue avec le député Saintelette : "La conversation se porta sur les tristes événements de novembre 1871 (...). M. Saintelette me dit en substance : Il y avait alors des réunions périodiques de sept ou huit amis politiques : nous y avons discuté quel parti nous pourrions tirer de la faute commise par le Cabinet et, après cette discussion, il avait été convenu que vers la fin de la session, à l'approche des élections de juin, une interpellation serait faite sur la nomination de M. De Decker. Je retournai tranquillement à Mons pour quelques jours et là, j'appris par les journaux que M. Bara avait annoncé l'interpellation immédiate. Sans doute, repris-je, M. Bara n'assistait pas à la réunion où la décision avait été prise ? — Pardon, me dit-il, M. Bara y était : il a lancé l'interpellation sans nous et même malgré nous; vous savez le reste" (29).

Dès la fin du mois d'octobre, la presse elle-même dévoilait certaines rumeurs sur un débat public à la Chambre, à propos de la nomination de De Decker. *L'Echo du Parlement* du 26 octobre se réjouissait déjà à l'idée de voir tous les chefs d'un grand parti politique "se débattre (...) sous les accusations de vol et d'escroquerie, et de chercher, sans y parvenir, à retenir au moins un lambeau de l'honneur et de la considération de leur vie privée".

Encore fallait-il que cette offensive libérale fut imminente pour que De Decker songea, de son propre chef, à communiquer ses inquiétudes au ministre de l'Intérieur : "Va-t-on transporter dans le Parlement la discussion dont ma nomination a été le prétexte dans la presse, et qui, pour l'opposition, doit être un des leviers destinés à soulever l'opinion à la veille des élections ?", se demandait le gouverneur du Limbourg. Bien que cette idée d'un incident parlementaire au sujet de sa nomination lui répugnât, il fallait, disait-il, s'y préparer (30).

(29) Voir Memorandum de J. Malou sur les événements de novembre 1871, dans A.G.R.BRUX., *Papiers J. Malou*, no. 328.

(30) Deux lettres qui précèdent de quelques jours l'annonce de l'interpellation par le député de Tournai, témoignent de cette anxiété : voir De Decker à Kervyn, 10 et 13 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du Ministère*.

D'après F. Van Kalken, il semble même que l'interpellation de Bara avait été préparée dans tout le pays. Des milliers de libéraux wallons avaient pris le train pour se rendre à Bruxelles (31).

Ainsi, le premier objectif de Bara : révéler, dénoncer, accuser sans complaisance les compromissions des catholiques dans les "tripotages" des sociétés Langrand fut atteint dès la première séance parlementaire du 22 novembre. Son discours, malgré un débit "trop emphatique" et le caractère "trop sec" de la partie financière, fit, selon un observateur étranger, une impression profonde sur l'auditoire (32).

### C. LES EMEUTES

Dès le 22 novembre, jour de l'interpellation de Bara à la Chambre, l'émeute grondait dans la capitale (33). Les abords du Palais de la Nation servaient de point de ralliement aux émeutiers, les jours de séance de la Chambre (22, 23, 24, 28 et 29 novembre 1871). L'arrivée et la sortie des députés faisaient monter la fièvre populaire. Les représentants cléricaux étaient abreuvés d'injures et quelquefois malmenés. Au cours des soirées, des incidents se produisaient aux domiciles des personnalités catholiques, principalement devant l'hôtel de Nothomb, à proximité des Institutions religieuses, au quartier de Notre-Dame-aux-Neiges (34) et sous les fenêtres du Palais Royal. Le 23, se donnait au Palais, un dîner qui réunissait quelque soixante-

(31) Voir F. VAN KALKEN, *Commotions populaires en Belgique (1834-1902)*, Bruxelles, 1936, p. 54.

(32) Voir Kuefstein à Andrassy, 22 nov. 1871, dans A.E.BRUX., *A.E.V.*, 10.945, 1871-1874, no. 102. Bara avait en tous cas réussi à lui donner un caractère exceptionnel, ainsi qu'en témoigne cette lettre de B. Dewandre : "J'ai manqué hier, pour aller vous entendre, à la promesse que je m'étais faite quand j'ai été libéré de la Chambre, de ne plus y mettre les pieds. Je vous félicite de votre excellent discours; je suis convaincu qu'il fera un effet immense dans le pays"; voir B. Dewandre à J. Bara, 23 nov. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Papiers J. Bara*, no. 31.

(33) Le récit des émeutes occupe une large place dans les colonnes de la presse libérale; voir sur les événements de la rue (V. JACOBS), "Histoire de l'émeute de novembre 1871 d'après les documents authentiques et les récits de la presse libérale", *Revue Générale*, t. VIII, 1872, 1, p. 151-182 et 173-201.

(34) A cet endroit, les incidents furent les plus graves. Trois sergents de ville chargèrent la foule, sabre au clair. Plusieurs personnes furent blessées. Voir à ce sujet le rapport de police signalant "la conduite regrettable de quelques agents" et leur suspension par Anspach, dans ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES (dorénavant A.V.BRUX.), *Registre des Résolutions du Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Bruxelles, pour l'exercice 1871*, séance du 25 nov. 1871, f. 374-375.

dix personnes autour de la table royale, parmi lesquelles se trouvaient les conseillers communaux de Bruxelles, des membres de la Chambre et du Sénat, le doyen de Ste Gudule, Mgr Neuys et des diplomates, d'Anethan s'était excusé (35). Les accusations les plus malsonnantes se faisaient entendre : "Démission !", "Les ministres à la porte !", "A bas les voleurs !", "A bas la calotte !", "Le Roi au balcon !", "Le Roi à la porte !", "Vive la République !" etc., ainsi que le refrain "Oh, Roi de carton. Parais à ton balcon, et sans façon donne ta démission !" (36). Du 25 au 29 novembre, la Chambre ne siégeant pas, les émeutiers manquaient de point de ralliement. L'émotion populaire subsistait mais n'avait plus le caractère inquiétant des jours précédents. Si les événements donnaient l'apparence d'une situation qui rentrait peu à peu dans l'ordre, l'opposition ne s'était pas résignée; en tout cas pas "sans avoir tenté une dernière fois de se servir de l'indignation (...) pour porter un coup politique", ainsi que l'écrivit Keufstein, en ajoutant que "le coup sera violent, car l'opposition ne peut se cacher que si aujourd'hui elle ne réussit pas à mettre le Cabinet en désaccord avec la Couronne, elle aura oeuvré sans résultat et amorti l'arme la plus invincible qu'elle croyait avoir contre ses adversaires" (37). La cérémonie d'inauguration des nouveaux boulevards de la Senne, le 30 novembre, amena dans les rues de la capitale une affluence considérable. A l'issue de cette solennité, des affrontements eurent lieu entre manifestants, contre-manifestants et forces de l'ordre. L'aube du 1er décembre ramèna le calme dans la capitale. A la séance de la Chambre du 1er décembre 1871, d'Anethan annonça la révocation du ministère par le Roi (38).

#### 1. L'organisation des manifestations

Les foules de manifestants, en novembre 1871, étaient-elles organisées ou spontanées ? A l'égard de ce problème, les doctrinaires

(35) Voir ARCHIVES DU PALAIS ROYAL, dossier *Dîners à la Cour*, no. 417 et 465.

(36) "(...) on a entendu quelques airs de Vive la République, écrivait le colonel de gendarmerie P. Kenens, lesquels étaient poussés par des gamins et n'avaient par là aucun caractère sérieux"; sur les slogans, voir P. Kenens à Kervyn de Lettenhove, rapport du 27 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère*. Ces airs étaient proférés avec une grande force, ajoute Keufstein; cf. Keufstein à Andrassy, 22 nov. 1871, dans A.E. BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 102.

(37) Keufstein à Andrassy, 28 nov. 1871, dans A.E. BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 108 A-B.

(38) *A.P., Ch.*, sess. 1871-72, s. du 1er déc. 1871, p. 105-112.

utilisèrent deux types d'arguments pour se défendre des accusations de complicité que leur portait la droite. Les premiers, peu probants, accréditaient la thèse d'une agitation populaire spontanée, ou, simple variante de celle-ci, l'existence préalable d'une émotion populaire larvée qui explosait subitement. Trop d'indices extérieurs allaient à l'encontre de ce point de vue pour qu'il pût résister longtemps à une critique un tant soit peu éclairée. La seconde argumentation, plus insidieuse, était la projection des responsabilités sur le ministre d'Anethan et le parti catholique dont les actes avaient causé l'émeute.

Les catholiques, de leur côté, dénoncèrent avec force le coup monté et accusèrent les doctrinaires d'avoir monté la cabale avec le concours de noyaux agitateurs, dans le but inavouable de faire triompher leurs intérêts par des moyens de pression illégitimes. Le jour même de l'interpellation, expliqua Woeste, pendant toute l'après-midi, avant même qu'elles eussent eu connaissance des diatribes de l'interpellateur, les phalanges libérales étaient disposées rue de la Loi et accueillèrent les députés catholiques par les imprécations les plus outrageantes. *L'Echo du Parlement* s'était chargé de préparer le terrain par des accusations renouvelées chaque jour. C'est ainsi que Charles Woeste, et plus encore Victor Jacobs, se sont efforcés de déceler dans la presse libérale les moindres indices qui pouvaient faire penser à une organisation des manifestations par les doctrinaires. La presse libérale de Bruxelles et de la province contribua puissamment à mobiliser l'opinion publique. *L'Echo du Parlement*, l'"organe de l'émeute" d'après le *Journal de Bruxelles* (39), annonçait déjà le 15 octobre, de "piquantes interpellations" pour l'ouverture des Chambres législatives. Le très libéral-doctrinaire *Journal de Liège*, ne mit aucune retenue à mobiliser les consciences outragées. La caricature batailleuse en moins, le *Progrès de Charleroi*, la *Gazette de Mons*, la *Vérité de Tournai*, le *Précurseur d'Anvers*, la *Gazette de Bruxelles*, invitaient à la protestation, saluaient l'initiative de Bara et accréditaient volontiers le caractère "moral", éducatif de leur entreprise, auquel ils opposaient l'abaissement que la politique cléricaliste avait produit.

Outre la presse, bien des indices témoignent encore de l'organisation des manifestations. Ainsi, des affiches manuscrites, placardées sur les murs de la ville, annonçaient les réunions sur la Place des Palais. Elles invitaient, jour après jour, les manifestants à se grouper

(39) *Journal de Bruxelles*, 2.12.1871.

en divers lieux de rassemblement (40). Des tracts, distribués dans la ville incitaient plus ouvertement que la presse à l'explosion du sentiment populaire et à l'action. Le *Journal de Bruxelles* du 29 novembre signala d'ailleurs la vente par crieurs du *Cornichon* et de la *Chanson de la calotte*. Les rapports de gendarmerie affirment de leur côté que les manifestations étaient "organisées" et "projetées" (41). Le secrétaire de la légation d'Autriche à Bruxelles parle de "démonstrations non spontanées mais préméditées" (42).

S'il est clair que les manifestations avaient été organisées, il reste encore à en définir la manière, à préciser leurs structures politiques et sociales.

## 2. Structure socio-politique

Nothomb, qui fut tout particulièrement l'objet de menaces dans la rue, fit des manifestants le portrait suivant : "(...) j'ai vu des collégiens qui feraient mieux d'apprendre l'orthographe; j'ai vu des fruits secs des universités; j'ai vu des piliers d'estaminet, ce type bien connu, à chapeau déformé et bottes éculées, et de ces hommes déclassés qu'on trouve dans tous les tumultes" (43).

Bien d'autres témoignages concordent pour attribuer aux étudiants de l'Université de Bruxelles le rôle de leaders dans ces manifestations. Ceux-ci "marchaient en tête", écrivait le secrétaire de la Légation d'Autriche à Bruxelles, "les bandes se composaient presque exclusivement des éléments les moins respectables de la société, ajoutait-il, de gens sans aveu ni profession, de rebuts de toutes les classes, de collégiens et de gamins désœuvrés, menés par des étudiants de

(40) Certaines de ces affiches avaient été placardées sur les proclamations du bourgmestre (cf. *Etoile belge*, 26.11.1871). Nous n'en avons pas retrouvé d'exemplaire, mais nous savons qu'une de ces affiches fut transmise par le colonel Kenens à Kervyn de Lettenhove, ainsi qu'en témoigne un rapport du 27 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère*.

(41) Voir notamment Kenens à Kervyn, 27 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère*.

(42) Kuefstein à Andrassy, 22 nov. 1871, dans A.E.BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 102.

(43) Voir A.P., *Ch.*, sess. 1871-72, s. du 24 nov. 1871, p. 66. A cette déclaration du député de Turnhout, Bara répondit incontinent : "Ils n'ont pas touché de dividendes, eux !". S'il faut en croire P. Nothomb, une médaille fut frappée à l'effigie de Bara avec cette citation en exergue (cf. P. NOTHOMB, *Jean-Baptiste Nothomb et ses frères*, Bruxelles, Paris, 1931, p. 105).

l'université libre" (44). Un noyau d'étudiants se réunissait en effet chaque soir dans un petit café de la ville basse d'où ils partaient en deux colonnes vers différents points désignés, faisant boule de neige en route, tandis qu'un troisième groupe restait pour recevoir des dépêches et distribuer les ordres (45).

Les rapports de gendarmerie, dressés par le colonel Kenens, témoignent également de la présence active des étudiants : "Je sais de bonne source, écrit-il au ministre de l'Intérieur, que dans les bandes (...), il y avait des gamins avec des mirlitons, mais le premier élément se composait d'étudiants (...). Il y avait même beaucoup de personnes de la bourgeoisie, mais dans l'obscurité, il était difficile de dire si c'était des curieux ou des personnes qui prenaient part à la manifestation". Dans un autre document, Kenens écrit encore : "Tout ce que je puis vous dire, M. le Ministre, c'est que le noyau de la bande qui a circulé (...) à Bruxelles, paraissait se composer d'étudiants et de gamins dont l'âge variait par conséquent de 16 à 30 ans. Il y avait des bourgeois (...) dont les intentions n'ont pu être connues. Quant au nombre de ce noyau, il peut être évalué à 200 personnes environ".

Les étudiants se distinguèrent également le 29 novembre, jour choisi par les diverses députations libérales venues de Flandre et de Wallonie pour présenter leurs adresses de félicitation à Bara : le cortège était "précédé des étudiants portant un drapeau aux couleurs nationales" (46).

Dans les archives du baron Kervyn, se trouvent deux listes des appariteurs de l'*Université Libre de Bruxelles*, Defrucheux et Chantavoine, établies probablement à la demande de Kervyn lui-même, et qui renseignent les étudiants absents pendant les événements. On constate très nettement dans ces documents, par le fait que les absences étaient groupées par classe, une volonté organisée des étudiants de participer aux émeutes (47).

A côté des étudiants il faut signaler également la présence d'élèves de l'Académie, d'écoliers d'athénée et de "gamins, (...) héros

(44) Kuefstein à Andrassy, 22 nov. 1871, dans A.E.BRUX., A.E.V., 10.945 1871-1874, no. 102. Il s'agit, faut-il le rappeler, du témoignage d'un diplomate ultra-conservateur.

(45) Kuefstein à Andrassy, 26 nov. 1871, *Ibid.*, no. 108 A-B.

(46) Kenens à Kervyn, 27 et 30 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère.*

(47) 24 étudiants sont portés absents, le 23 novembre; 56 le 24 et 13 le 25. Voir *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère.*

d'estaminets ou de clubs" particulièrement tapageurs (48). Toujours selon Kenens, certains d'entre eux pouvaient avoir entre 10 et 12 ans, et il ajoute que "les cafés et estaminets regorgeaient de monde et des conversations animées y avaient lieu au sujet de la prochaine démission du ministère" (49).

Parmi les émeutiers figuraient probablement un grand nombre des individus décrits par Nothomb, le 24 novembre, à la séance de la Chambre, mais il y en eut aussi d'autres. Le problème de la présence de l'élément bourgeois a déjà été évoqué dans les rapports de gendarmerie. Les libéraux ont exagéré l'importance de la représentation bourgeoise pour donner plus de force morale aux revendications de la foule. Là où les libéraux voyaient l'expression de l'indignation légitime de la bourgeoisie bien pensante, les catholiques ne voyaient que l'agitation de quelques centaines de factieux dirigés par des meneurs obscurs et secondés par des bandes de gamins soudoyés par des mains doctrinaires. C'était là, certes, la version contradictoire de la prétendue "explosion du sentiment public" soutenue par la bourgeoisie libérale de Bruxelles. Bien au contraire, pensait Ch. Woeste, la bourgeoisie doctrinaire n'avait fait qu'ameuter un ramassis d'éléments impurs recrutés dans les bas-fonds de la province et de la capitale (50). Sur la présence de bourgeois, l'avis de Kuefstein était plus nuancé : les manifestations avaient "l'apparence d'être composées d'éléments bourgeois", mais en réalité, "c'était là un trompe l'oeil. La bourgeoisie n'y était pour rien". Les éléments honnêtes s'étaient, selon lui, tenus à l'écart.

Quant aux ouvriers, en raison du congé accordé pour les fêtes de l'inauguration des nouveaux boulevards, cet "élément populaire" nouveau se joignit aux manifestants des jours précédents. Un nombre considérable d'ouvriers vint encore grossir les foules, alors que "manouvriers et valets de ferme étaient restés chez eux" avant la journée du 30 novembre (51).

(48) *Journal de Bruxelles*, 1.12.1871; *Etoile belge*, 27.11.1871. Sur la présence de "gamins", voir aussi la réclamation de L. Vancanter, négociant à Bruxelles, à J. Anspach, 3 déc. 1871, dans A.V.BRUX., *Papiers de la Police*, 801 (dégâts occasionnés aux propriétés particulières pendant les troubles qui ont eu lieu du 22 nov. au 1er déc. 1871).

(49) Kenens à Kervyn, 28 et 30 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère*.

(50) Ch. WOESTE, *L'interpellation de Bara...*, p. 612 et 614; ID., "La révocation du ministère d'Anethan...", *Revue Générale...*, p. 671.

(51) Ces ouvriers "ne pouvaient manquer de céder à la tentation de manifester à leur tour", écrivit le *Journal de Bruxelles*, 1.12.1871. Sur l'absence ordinaire des "personnes appartenant aux classes inférieures", voir également Kuefstein à Andrassy, 22 nov. 1871, dans A.E.BRUX., *A.E.V.*, 10.945, 1871-1874, no. 102.



Enfin, il ne fait aucun doute qu'une grosse partie du contingent des manifestants était composé de "curieux" et de "désœuvrés" qui "par esprit d'imitation", étaient venus voir la manifestation.

Rassemblements par adhésion à une fonction de revendication politique, rassemblements par curiosité, organisation des mouvements par des étudiants : on constate que les noyaux organisateurs de ces rassemblements étaient assez stables et constituaient en fait les seules structures, à proprement parler. De ces noyaux, émanaient les "mots d'ordre".

Les rapports des manifestants de novembre 1871 avec les groupes qu'ils représentaient ou prétendaient représenter indiquent qu'il existait des relations entre le libéralisme de la rue et le libéralisme de la presse, des associations, de la Chambre et même de certains députés en particulier. Le 25 novembre, le *Bien Public* déplorait qu'aucun journal doctrinaire n'avait eu un mot de blâme ou même de regret pour les scènes de désordre et pour les outrages aux membres de la Chambre. Cette situation avait cependant pour elle le mérite de la franchise et mettait en valeur les liens entre la presse libérale et les manifestations.

Le rôle des associations libérales fut, au contraire, nettement plus marqué en province qu'à Bruxelles (52). Leur soutien ne fut pas déterminant. Ch. Potvin estimait que si le *Meeting libéral* avait encore existé en novembre 1871, il n'y a pas de doute qu'il eût donné aux sentiments de la population de Bruxelles deux choses urgentes et indispensables en ces moments difficiles : un texte net, signé de noms qui prennent une responsabilité première et un ordre de marche pour éviter la confusion des attroupements sans règle (53).

Enfin, d'après A. Delmer, des députés doctrinaires se seraient joints occasionnellement aux manifestations : "Frère, Bara et d'autres doctrinaires suivaient les bandes d'émeutiers à une certaine distance" (54).

(52) La participation des associations libérales des provinces se matérialisa par un défilé venu le 29 novembre à Bruxelles, présenter des adresses de félicitation à Bara. Quant à l'*Association libérale de Bruxelles*, elle manqua singulièrement de vitalité. "A la dernière séance de l'Association libérale de Bruxelles, écrivait Kuefstein, quatre personnes seulement se sont présentées", voir Kuefstein à Andrassy, 26 nov. 1871, dans A.E.BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 108 A-B.

(53) Ch. POTVIN, *op.cit.*, p. 275.

(54) Ce détail est noté à propos de la manifestation du 28, voir *Papiers A. Delmer*, 843, Journal, 28 nov. 1871.

En ce qui concerne l'*Internationale*, le *Journal de Bruxelles* accusa les doctrinaires de leur avoir fait "des avances". Les journaux socialistes s'en défendirent et se félicitèrent de ce que leurs travailleurs n'avaient pas secondé les "milliers de bons bourgeois" qui étaient descendus dans la rue pour faire leur "petite émeute en gants jaunes". En ne prêtant pas main forte aux "chevillards" des émeutes, et en ne soutenant pas Bara, ce "séminariste frocard (...) à la figure de cafard laïque", le peuple échappait aussi heureusement et complètement aux influences libérales qu'il restait insensible aux provocations catholiques. Tout au long des événements, la presse socialiste classa indistinctement libéraux et catholiques dans un vaste et même "tripot", où chacun, tour à tour, se voyait passer les cartes. Simple précision toutefois : les premiers étaient "les pères et les tuteurs de tous les tripotages financiers accomplis depuis trente années et (...) les catholiques n'ont fait que les imiter" (55). Kuefstein fut particulièrement attentif à ces questions et fit observer l'attitude réservée de l'*Internationale* qui, pensait-il, attendait le moment propice pour servir ses intérêts. D'après des informations qu'il recevait de Paris, trois chefs de l'*Internationale* et quelques communeux s'étaient rendu à Bruxelles, mais à part ces quelques individus qui, d'ailleurs, avaient été remarqués dans la foule, l'*Internationale* s'était abstenue. Elle avait depuis quelque temps, ajoutait-il, reçu le mot d'ordre de rester tranquille, pour endormir le gouvernement et, peut-être, pour reprendre des forces. L'association commençait à essayer quelques revers (56). A l'exception donc de quelques chefs et quelques affiliés, en petit nombre, venus peut-être "par goût ou par habitude" grossir les masses turbulentes, l'*Internationale* ne songea pas, ni ne souhaita se placer aux côtés des doctrinaires qui, pour n'être point langrandistes, n'en étaient pas moins, à ses yeux, des spoliateurs.

(55) Voir notamment l'*Internationale*, 3.12.1871; *La Liberté*, 3 et 10.11.1871.

(56) Kuefstein tenta d'expliquer les raisons de ce soi-disant recul de la manière suivante : plusieurs grands industriels, comprenant avec intelligence leur véritable intérêt, s'étaient occupés avec les meilleurs résultats de l'amélioration de la situation de leurs ouvriers, "ils ont si bien su soigner le bien-être intellectuel et matériel qu'ils sont parvenus à expulser l'*Internationale* entièrement de leurs usines", voir Kuefstein à Andrassy, 28 nov. 1871, dans A.E.BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 109.

### 3. POTENTIEL D'INFLUENCE DES MANIFESTATIONS

Une série de facteurs tels que l'importance numérique, l'intensité du mécontentement, les procédés d'intimidation, la valeur politique des revendications, le cadre géographique ou les contre-manifestations catholiques déterminèrent, en novembre 1871, les conditions de réussites de l'offensive doctrinaire.

Hormis quelques outrances dans la presse, les estimations du nombre des manifestants étaient assez concordantes. Les bandes qui circulaient dans la ville comptaient quelques centaines de personnes, dépassant rarement le millier; alors que sur la Place des Palais, devant le Palais du Roi, sur la Place royale, devant les hôtels de certains députés et aux portes des ministères ou des Institutions religieuses, le nombre de manifestants augmentait rapidement. Cependant, en l'absence de structure, il arrivait fréquemment que la foule se disloquât, obéissant à des mots d'ordre contradictoires. Pour l'*Etoile* du 24 novembre, la capitale n'avait encore jamais été le théâtre d'un tel tapage. Elle se souvenait des manifestations de 1857 "qui n'étaient rien à côté de celle-là". Malgré l'intensité de son mécontentement, une grande majorité de la population de Bruxelles s'était tenue à l'écart et il n'est pas exclu que les émeutes aient pris quelque fois les allures de "bamboche" que leur reprochait le *Journal de Bruxelles* (57).

Violence contre les personnes (injures et voies de fait) et déprédations constituaient les principaux moyens d'intimidation mis en oeuvre par les manifestants. Dans le domaine des injures, ils avaient l'invective facile et disposaient d'un choix d'expressions aussi truculentes et colorées que variées. Pour agonir le Roi, ils lancèrent des injures que les journaux n'osèrent reproduire.

Les rapports de police signalaient également les agissements d'une poignée d'agitateurs en réaction contre l'ordre établi et qui traduisaient leur opinion par la brutalité (58). Les dégâts matériels occasionnés par neuf jours de manifestation ont été décrits dans la presse quotidienne. Le 27 novembre, le bourgmestre présenta à la séance

(57) "La grande masse de la population, écrivait Kuefstein, est trop calme et trop régulière dans ses habitudes pour trouver du goût à ces promenades, et trop indifférente aux questions politiques pour manifester ses convictions hors des limites légales des institutions fondamentales, et elle ne demande nullement un accroissement de ses devoirs politiques que déjà elle ne remplit qu'à peine"; voir Kuefstein à Andrassy, 28 nov. 1871, dans A.E.BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 108 A-B.

(58) Voir les rapports du colonel P. Kenens dans *Papiers Kervyn de Lettenhove. Emeutes de 1871. Révocation du ministère.*

du Conseil communal une première estimation de ces dégâts (59). Des dizaines de demandes de paiement pour bris de glaces furent adressées à l'Administration communale de Bruxelles, qui fit procéder aux paiements et aux réparations, sur présentation des factures ou devis, sur foi des estimations des requérants ou après constat par un employé communal (60). Les arrestations furent cependant peu nombreuses : dans la soirée mouvementée du 23, il n'y eut que quinze arrestations. Huit individus furent incarcérés pour tapage nocturne et relâchés le lendemain matin. Quatre autres furent maintenus en état d'arrestation pour bris de vitres aux couvents des Petits-Frères et des Capucins (61).

La gauche prétendit que la valeur politique des revendications excusait les accès de violence de certains manifestants. La pertinence des buts, pensait-elle, prenait le pas sur les procédés d'intimidation auxquels il ne fallait guère attacher d'importance réelle. La presse et les députés libéraux tentèrent de "blanchir" les émeutes, voire même de les excuser.

Quant au cadre géographique, Bruxelles demeura la scène principale des événements. La situation de Bruxelles-capitale libérale oeuvra largement en défaveur des catholiques. Véritable point stra-

(59) Rapport du bourgmestre Anspach au Conseil communal, séance du 27 nov. 1871, dans *Bulletin Communal. Ville de Bruxelles*, 1871, p. 536.

(60) Voir A.V.BRUX., *Registre des résolutions du Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Bruxelles pour l'exercice 1871*, séances des 5 déc. 1871, feuil. 386-387; 8 déc. 1871, feuil. 392; 15 déc. 1871, feuil. 402; 29 déc. 1871, feuil. 413. Voir également "Dégâts occasionnés aux propriétaires particuliers pendant les troubles qui ont eu lieu du 22 nov. au 7 déc. 1871" (Tableau donnant les noms, adresses et natures des dégâts, coûts des réparations et observations), dans IBID., *Papiers de la Police*, no. 801. L'Association Catholique de Bruxelles réclamait 100 fr. pour les carreaux brisés, sans préjudice à une demande de 2000 fr. de dommages-intérêts ! A la séance du Collège, du 15 décembre 1871, les dégâts furent estimés à 30 fr. et payés.

(61) Les Archives judiciaires contiennent un dossier relatif aux événements de novembre 1871 (cf. A.G.R.BRUX., *Cour d'appel de Bruxelles*, année 1872. Dossiers no. 2193. Laguerre J.). Laguerre fut mis en prévention pour injures envers le ministre des Travaux Publics et provocation à des bris de clôtures dans les lieux publics. Le tribunal se déclara incompétent pour la prévention d'injures par faits dans un lieu public et acquitta le prévenu pour le surplus de la prévention. L'attendu relatif à la prévention pour injures au ministre ne manque pas d'intérêt : "... en tenant compte des circonstances dans lesquelles ces cris ont été proférés, on ne peut attribuer au prévenu d'autres desseins, ni d'autres buts, qu'un mobile politique; que rien n'établit l'intention chez le prévenu d'injurier la personne d'un Ministre déterminé, mais que le but qu'il poursuivait était de provoquer par des manifestations le renversement du ministère alors aux affaires (...), le Tribunal se déclare incompétent". La révocation du ministère suscita manifestement la clémence du tribunal.

tégique, comme capitale de l'Etat, Bruxelles fut choisi par les manifestants qui entendaient ainsi donner à leur démarche un caractère symbolico-national. Les catholiques se trouvèrent devant ce que les commentateurs ont appelé "la politique de la grande voirie" (62).

Le retentissement des événements en province s'effectua essentiellement par le truchement des associations libérales et de la presse. A Liège, dans la soirée du 27, des étudiants, armés de bâtons, se rendirent devant le palais du Gouverneur, l'Evêché et le Couvent des Jésuites, en criant "Vive Bara ! A bas le ministère ! A bas la calotte ! A bas les voleurs !" Chez les Jésuites, au faubourg St-Gilles, des vitres furent brisées, mais la police qui attendait dans cet établissement dispersa immédiatement l'attroupement. Un meeting devait avoir lieu dans la soirée du 27, sur la convocation du polémiste, chansonnier aveugle et journaliste Jean Fontaine, et dont l'ordre du jour avait été ainsi conçu : "Dissolution des Chambres pour cause de suspicions légitimes et autres vues rédhibitoires". Les locaux demandés à cet effet par Jean Fontaine ayant été refusés, l'assemblée projetée ne put avoir lieu (63).

A Anvers, une manifestation fut déclenchée par une vingtaine d'élèves de l'*Institut Supérieur de Commerce*. Quelque 400 personnes se rendirent devant la demeure du député catholique Delaet. La tentative fut cependant sans lendemain (64).

A Gand, des étudiants se réunirent le 28, au café Minaert, dans le but de rédiger une adresse de félicitation à Bara. Ils parcoururent ensuite les rues de Gand, sifflant et huant devant la maison d'A. Neut et l'Evêché. Le gouverneur, le comte de T'Serclaes informa Kervyn que Joseph de Hemptinne, consul général de la République d'Equateur et ultramontain notoire, avait adressé une réclamation au sujet

(62) Sur Bruxelles libérale, voir en particulier J. GARSOU, *L'évolution du parti libéral à Bruxelles, 1841-1939*, Bruxelles, 1939; R. MOLS, "Bruxelles et les Bruxellois", *Revue de la Psychologie des peuples*, XV, Paris, 1960, p. 8-9; E. WITTE, "Vie politique 1830-1914", *Bruxelles, croissance d'une capitale*, sous la dir. de J. STENGERS, Anvers, 1979, p. 188-205, et particulièrement p. 191. Sur l'organisation géographique des manifestations à Bruxelles, voir F. VAN KALKEN, "Du facteur topographique en matière de mouvements populaires et de leur répression", *Revue d'histoire moderne*, no. 41-42, Paris, 1940, p. 74-87.

(63) Le gouverneur de la province de Liège à Kervyn, 28 nov. 1871; le commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Liège à Kervyn, 29 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère*.

(64) Kuefstein à Andrassy, 28 nov. 1871, dans A.E.BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 108 A-B.

de la police qui n'était pas intervenue devant son domicile (65).

Les répercussions en province, sans grande ampleur, donnaient cependant à la gauche l'occasion de clamer que l'indignation populaire n'était pas strictement confinée dans la capitale, mais qu'elle était, au contraire, profonde dans tout le pays.

Les catholiques tentèrent, de leur côté, d'organiser une contre-manifestation, le 30 novembre. Il en avait déjà été question le 28, à l'Assemblée générale de l'*Association Conservatrice de Bruxelles*, au cours de laquelle H. Goemaere déclara que les amis politiques de la province se disposaient à envoyer du renfort. Il suggérait que fussent nommés des délégués, chargés de s'entendre à ce sujet avec les différentes associations conservatrices (66). A. Le Hardy de Beaulieu qui, le lendemain de la révocation du Cabinet d'Anethan, fit part de ses impressions au directeur de l'*Indépendance*, développa l'idée d'un vaste "complot clérical", dirigé essentiellement par les Jésuites de France et de Belgique, pour manipuler la politique à leur avantage. Les soi-disant délégués, pensait-il, étaient des "agents cléricaux" qui parcouraient le pays "pour recruter des stoklaegers (...), espérant ainsi provoquer un conflit qui eut permis l'emploi de l'armée que l'on avait concentrée tout autour de Bruxelles, comme un vaste cordon" (67). Quoi qu'il en soit, le résultat de ces efforts fut une contre-manifestation de 200 catholiques — 3000 aux dires du *Journal de Bruxelles* —, étudiants de Louvain pour la plupart, et que la presse libérale baptisa du nom de "stoklaegers" (porteurs de cannes). Les contre-manifestants catholiques furent battus par la foule et poursuivis à coups de pierres et de briques ramassées sur le chantier des nouveaux boulevards. Ceux-ci trouvèrent refuge dans les locaux du *Journal de Bruxelles*, impasse de la Violette (68). La presse libérale

(65) Le commandant de la gendarmerie de Gand à Kervyn, 29 nov. 1871; de T'Serclaes, gouverneur de la province de Flandre Orientale à Kervyn, 29 nov. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871, Révocation du ministère*.

(66) Voir *Papiers A. Delmer*, B. 43, Journal, 28 nov. 1871.

(67) Le Hardy de Beaulieu à L. Bérardi, 2 déc. 1871, dans Centre de documentation et de recherche religieuse. Facultés N.D. de la Paix, Namur, *Papiers L. Bérardi*, III.

(68) Kenens à Kervyn, 1er déc. 1871, dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871. Révocation du ministère*. Sur ces événements, voir également les relations de L. PLETINCK, *op.cit.*, p. 324 et J. GARSOU, *Frère-Orban de 1857 à 1896*, t. I, Bruxelles, 1946, p. 307. La *Gazette de Bruxelles* signala à cette occasion un accident aux conséquences mortelles, mais qui doit être tenu pour inexact. La *Gazette* écrit : "Un étudiant de Louvain est mort des suites d'une blessure reçue à la tête pendant la petite bataille dont le boulevard du midi a été le théâtre lors de la fête d'inauguration de la Senne. Les feuilles cléricales font grand tapage de ce malheur, et elles en profitent pour traiter d'assommeurs

saisit cette occasion pour imputer à la droite toute la responsabilité des désordres. Et pour mieux éreinter la contre-offensive de la droite, l'*Indépendance* publia la lettre d'un groupe d'étudiants de Louvain qui entendaient se désolidariser de cette contre-manifestation (69).

En conclusion, dans les querelles de partis qui les opposèrent au sujet des manifestations, libéraux et catholiques s'efforcèrent, à grand renfort de constats de vérité, de raisonnement d'évidence ou de démonstrations sophistiquées, d'accréditer soit la foudroyante spontanéité et la légitime causalité pour les uns, soit la coupable organisation et l'outrageante illégalité pour les autres. En réalité, au delà de l'apparente spontanéité, l'analyse des divers témoignages révèle au contraire la volonté d'organisation d'un mouvement d'opinion de la part des libéraux, des doctrinaires en particulier. Les associations libérales furent également concernées. La presse doctrinaire joua un rôle d'autant plus important qu'il était implicite. Les étudiants de l'*Université Libre de Bruxelles*, secondés occasionnellement par des étudiants venus des universités de province, donnèrent aux manifestations l'impulsion nécessaire pour le départ. Jour après jour, des éléments de toutes les classes sociales se joignirent aux bandes de manifestants, avec des motivations personnelles dont l'intensité variait depuis l'adhésion idéologique et politique à une fonction de revendication contre le ministère catholique, jusqu'à la simple curiosité.

#### D. FAIBLESSE ET ATONIE DU MINISTÈRE D'ANETHAN

L'attitude du Cabinet d'Anethan, son manque de fermeté, d'initiative et de lucidité face aux émeutes, son manque de souplesse à l'égard du Souverain, sa faiblesse, sa timidité et son attitude abstentionniste suscita de vives critiques dans les rangs catholiques eux-mêmes.

Le gouvernement n'ignorait pas ce qui se passait dans l'instruction des affaires Langrand. d'Anethan surtout en tant qu'ancien commissaire de l'*Industriel*, devait être au courant, mais il ne sembla cependant pas redouter beaucoup l'atmosphère explosive qui

et de meurtriers, les libéraux bruxellois" (cf. *La Gazette*, no. 23, 9.12.1871, p. 365). Aucun témoignage ne confirme cette allégation, pas plus que le tapage des feuilles cléricales dont il est fait mention.

(69) *Indépendance belge*, 2.12.1871.

se créait (70). Il surestima l'autorité et la popularité de son gouvernement, et sous-évalua la volonté de réaction des députés, ne se doutant point que les mécontentements individuels pouvaient se cristalliser en une explosion collective. Il n'ignorait pas non plus l'acharnement avec lequel le Cabinet libéral Frère-Orban, en la personne de J. Bara, s'était attaché à poursuivre cette affaire. Avant même que ne fut engagée l'offensive doctrinaire qui entraîna la révocation du Cabinet, d'Anethan apparaissait déjà aux yeux des doctrinaires comme l'apologiste des lois draconiennes et comme "l'homme indispensable pour faire mettre artificieusement sous l'éteignoir jésuitique, le dossier Langrand-Dumonceau" (71). Dans ce contexte, la nomination de De Decker à la haute fonction de gouverneur de province, fut incontestablement une erreur. Le Cabinet accorda peut-être aussi une trop grande confiance à la presse catholique dont les articles sur la défense de De Decker s'efforçaient de briser l'aura sombre qui entourait les anciens thaumaturges de la finance catholique (72). En dépit des multiples efforts déployés par la droite pour réhabiliter les affaires Langrand et ses acteurs, l'opposition, attentive à toutes les aubaines et reprenant constamment les thèmes généraux de la faillite frauduleuse, n'accepta en aucune manière de reconnaître à son adversaire politique le prestige de la compétence financière. "La poli-

(70) d'Anethan pensait avoir personnellement peu de chose à redouter de la faillite de l'*Industriel*. Il écrivait à Malou : "Elle ne peut m'atteindre pour deux motifs, 1er - parce que depuis plus de dix mois, j'ai cessé mes fonctions de commissaire, et la faillite ne pouvant être reportée à plus de six mois, elle n'existera pas légalement à l'époque où j'exerçais mes fonctions (Jurisprudence du Tribunal de Commerce); 2è. - parce que je n'ai fait aucun acte de gestion (...)". Il termine en ces termes : "(...) si mes amis craignent que ma présence au ministère puisse les compromettre, je n'ai pas besoin de vous dire que je suis tout prêt à me retirer (...), ma conscience est parfaitement tranquille", cf. A.G.R.BRUX., *Papiers Malou*, no. 471, d'Anethan à Malou, juillet 1870. Tous les témoignages qui figurent dans les *Pièces saisies au siège des différentes entreprises, chez divers collaborateurs et agents, firmes, correspondants, de même que chez Langrand. Correspondance classée par ordre alphabétique des correspondants. 1864-1870*, attestent la bonne foi du baron d'Anethan, "l'homme le plus honnête qui existe" (A.G.R.BRUX., *Fonds Langrand-Dumonceau*, no. 268, Ps 294, A. Langrand à Lejeune, 26 déc. 1868). En qualité de Président du Conseil de surveillance, d'Anethan, pressé par les doléances des actionnaires, s'adressait régulièrement à Langrand pour que celui-ci rende des comptes, mais en vain.

(71) "Indiscrétions sur la vie de M. le baron d'Anethan", *L'Indiscret*, 14, 16-31 juillet 1870.

(72) *Le Journal de Bruxelles*, en particulier, soutint parfois avec exagération les sociétés de Langrand, malgré les conseils de prudence que lui donnait A. Delmer (cf. *Papiers A. Delmer*, B43, *Journal*, 21 juillet 1871).



tique s'est mêlée à la finance; la finance à la religion, et finance, religion, politique réunis ont abouti à une immense escroquerie"; cette déclaration de Defuisseaux est une synthèse remarquable de l'opinion libérale sur la question (73). Avec la nomination de P. De Decker, le piège se referma. Le ministère se montra particulièrement maladroit et resta bardé d'orgueil et d'indignation, tout en souffrant du mécanisme impitoyable du scandale.

La faiblesse de la ligne de conduite adoptée par les ministres à la Chambre, consacrait le style gouvernemental fait de modération que s'était imposé le Cabinet depuis sa formation et sur lequel l'opposition calqua son action. La modération imposait tout naturellement aux ministres d'éviter les débats dangereux et particulièrement ceux qui avaient trait à la conscience publique (74). A la Chambre, les séances étaient remplies des attaques de la gauche et des ripostes plutôt embarrassées de la droite. L'impression générale qui se dégageait des débats plaidait, il est vrai, en faveur de l'opposition (75).

D'autre part, les multiples rumeurs de démission qu'alimentait quotidiennement la presse libérale en annonçant la révocation du Cabinet comme une mesure imminente, mêlées à l'exaspération provoquée par les manifestations, semèrent bientôt le doute et la discorde dans les rangs catholiques. Le secrétaire de la Légation d'Autriche à Bruxelles saisit avec justesse cette atmosphère : "Les ministres ont l'intention très arrêtée de se maintenir, malgré les dissensions qui se sont manifestées entre eux. Ils ne peuvent se cacher cependant que si les démonstrations continuent et s'aggravent, il faudra bien (...) leur sacrifier quelques uns d'entre eux, pour donner à l'oppo-

(73) *A.P., Ch., sess. 1871-72, s. du 23 nov. 1871, p. 53.*

(74) C'est ce que pensait A. Delmer. Selon lui, la Chambre avait fait une première erreur en fixant un jour pour l'interpellation de Bara et en fit une seconde en ne clôturant pas le débat dès le 22, laissant à Nothomb l'occasion mal choisie de se défendre. Voir *Papiers A. Delmer*, 843, Journal, 23 nov. 1871. L'avis n'est pas partagé par Kuefstein : "(...) au lieu d'aller jusqu'au bout, elle (la droite) s'arrête juste au moment où elle pourrait avoir avantage à continuer le débat" (cf. *A.E.BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 104, Kuefstein à Andrassy, Bruxelles, 24 nov. 1871*). Le vœu de la majorité était de limiter le débat à la nomination de De Decker (*Ibid.*, no. 100, Kuefstein à Andrassy, Bruxelles, 18 nov. 1871).

(75) Kuefstein en retint pour le 22 : "(...) bonne journée pour l'opposition, mauvaise pour la majorité catholique et pour le gouvernement" (*Ibid.*). Les commentaires de la presse libérale sur la clôture du débat le 23 novembre rejoignent cette opinion : celle-ci est comprise comme la ratification de la nomination de De Decker (*Etoile belge, 24.11.1871*), et le salut que les ministres et la majorité cherchent dans le silence (*Echo du Parlement, 24.11.1871*).

sition le moyen de se retirer avec les honneurs de la guerre, le prétexte de l'agitation étant enlevé, et la moralité publique vengée". Kuefstein comprenait cependant que "(...) dans le cas où vraiment un changement de portefeuille avait lieu, il serait difficile d'éviter un revirement total" (76). Tout aussi significative est cette note de J. Malou : "Ce qui ne contribue pas pour peu de chose à rendre délicate et pénible la situation des conservateurs, c'était ce sentiment d'hésitation, d'incertitude, c'est le désarroi jeté dans les rangs de l'état-major conservateur par l'essor lamentable des entreprises Langrand-Dumonceau" (77). Un mot résumait le comportement de la droite en cette circonstance : "Attendons !" (78).

Tout d'abord, la peur engendrée par le scandale financier des sociétés Langrand et l'échec de la "christianisation des capitaux" paralysaient toute action de contre-offensive, obligeant les catholiques à se cantonner dans une résistance passive ou un militantisme très atténué, ce qui était particulièrement le cas au Parlement. Si l'on continua à soutenir parlementairement le ministère, le réseau des affinités politiques proches se trouva amputé d'une bonne partie de ses membres, laissant les ministres pratiquement seuls sur l'échiquier politique. La même tiédeur se retrouve dans les adresses des associations conservatrices et des cercles catholiques. A. Delmer qui, cinq jours avant la date fixée pour l'interpellation de Bara, assistait à la réunion du Comité de l'*Association Conservatrice de Bruxelles*, en retint qu'elle était "bien malade..." (79). Mais à cela s'ajoutait une autre erreur, plus grave encore : la lenteur. Il fallut attendre le 27 novembre pour que, à la demande de Charles Woeste, l'*Association conservatrice de Bruxelles* s'engage à agir avec énergie pour soutenir le ministère. A. Delmer rédigea à cette occasion une circulaire au bas de laquelle il obtint, non sans peine, la signature de Goemare. Au cours de cette réunion, Woeste donna également lecture d'une adresse de sympathie aux ministres et engagea l'assemblée au pétitionnement (80). De la part des autorités ecclésiastiques, le ministère

(76) Kuefstein à Andrassy, Bruxelles, 29 nov. 1871, dans A.E.BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 110.

(77) Note de J. Malou sur les affaires Langrand, juin 1870, dans A.G.R.BRUX., *Papiers Malou*, no. 471.

(78) Le mot est adressé par le baron de Beaulieu à S. Van de Weyer, Bruxelles, 30 nov. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Papiers S. Van de Weyer*, no. 144.

(79) *Papiers A. Delmer*, B43, Journal, 18 nov. 1871.

(80) *Ibid.*, 71/69. Correspondance 1871. Circulaire de l'*Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles*, 27 nov. 1871; B43, Journal, 27 nov. 1871.

ne pouvait guère escompter quelque soutien. En effet, d'Anethan avait eu maille à partir avec l'épiscopat sur la question romaine et la question des cimetières (81).

Enfin, il se trouvait même, dans les rangs catholiques, des consciences pour lesquelles la compromission du Cabinet présentait une couverture (82), ou pour lesquelles la révocation fut en fin de compte une bonne chose (83).

Dans une large mesure, la faiblesse du ministère provoqua sa retraite. Dès que celui-ci admettait, en délibérant sur son départ, la possibilité d'une pareille éventualité, il devait nécessairement encourager les éléments libéraux à entretenir le Roi dans l'idée que l'agitation toujours croissante devait immanquablement entraîner cette issue. Jacobs fit à la Chambre un aveu à peine caché : "Nous ne prétendons pas être infaillibles, nous ne prétendons pas nous éterniser au pouvoir. Mais notre droit et notre devoir est de ne quitter le pouvoir que par le jeu régulier de nos institutions" (84).

D'aucuns reprochèrent également au Cabinet d'Anethan d'avoir manqué de souplesse à l'égard de Léopold II (85). La correspondance échangée entre le Roi et les ministres — les premières lettres sont datées du 27 novembre — montre clairement la détérioration des re-

(81) Sur la question romaine, voir J. LORY, *Les réactions belges devant la question romaine en 1870-1871*, mémoire dactyl., Louvain, 1976; ID., "Les réactions belges au XXsettembre", *L'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr Alois Simon*, Bruxelles, 1975, p. 391-434. Sur la question des cimetières, voir B. MARCELLIS, *La question des cimetières en Belgique 1849-1879*, mémoire dactyl., Louvain, 1976.

(82) J.B. Nothomb écrivit à son fils Eugène : "L'arrestation de Cam. (Camille) me consterne (...). Mon frère Alphonse après avoir dépopularisé mon nom par son ambition (...) l'a ensuite déconsidéré, presque déshonoré par son esprit de rapacité. Heureusement que les gouvernants du jour sont également compromis. La nomination de De Decker a été un défi jeté à l'opinion et aux gens spoliés". A.G.R.BRUX., *Papiers J.B. Nothomb*, no.93, J.B. Nothomb à Eugène Nothomb, Paris, 13 nov. (1871).

(83) "(...) ces derniers événements peuvent nous faire du bien, écrivit un des fils d'A. Langrand après la révocation, car (...) ils montrent à l'évidence (...) l'intime solidarité (...) entre mon père et le parti conservateur". Charles Langrand au père La Housse, Paris, 3 déc. 1871, dans A.G.R.BRUX., *Fonds Langrand-Dumonceau*, no. 386.

(84) A.P., *Ch.*, sess. 1871-72, s. du 24 nov. 1871, p. 61. Etait-ce précisément cette attitude de démission que Delmer déplorait lorsqu'il refusa de soutenir plus longtemps "une politique sans principe" au *Journal de Bruxelles* ? Voir A.G.R.BRUX., *Papiers J. Bara*, no. 31, V. Henry à Camille (?), Anvers, 7 juillet (1871).

(85) Voir L. de BETHUNE, *op.cit.*, p. 775.

lations et le climat d'intransigeance qui devait déboucher sur l'impasse politique que le Roi, d'autorité, s'efforça de dénouer. Le refus catégorique des ministres de se prêter à un remaniement ministériel, quel qu'il fut, mécontenta le Roi. La démission du ministre de l'Intérieur, proposée par le Souverain le 26, fut rejetée par le Cabinet sans discussion possible. Le 29, le Roi sollicita la démission du Cabinet entier et désira que cela se fit de commun accord. Cette seconde proposition fut rejetée comme la première. d'Anethan rédigea à cette occasion une lettre personnelle au Roi par laquelle il le suppliait d'épargner à l'histoire de la royauté belge "une page voilée de honte et de deuil" (86).

En ce qui concerne les émeutes, Woeste s'étonnait de ce que, dès le 22 novembre, aucune mesure sérieuse de répression n'avait été concertée entre les ministres, alors que l'interpellation de Bara avait été annoncée cinq jours à l'avance. Lorsque les troubles éclatèrent, les ministres délibérèrent au lieu d'agir. A Ch. Woeste qui venait lui rendre visite, d'Anethan déclara : "Nous sommes dans un fameux gâchis !", mais il ne sembla pas impressionné par les manifestations. Woeste n'avait pas fini d'être surpris, car il se rendit aussitôt chez Jacobs qui, de son côté, était convaincu qu'il fallait s'user l'émeute (87). Il se trouva dans les rangs catholiques un grand nombre de personnes pour déplorer, avec Woeste, ce manque d'initiative. Ayant annoncé qu'ils tiendraient tête à l'émeute, les ministres en abandonnèrent en fait la répression au bourgmestre de la ville "qui n'avait qu'une pensée : entretenir l'émeute en ayant l'air de la réprimer" (88). Ce fut, aux termes d'un rapport de la main de d'Anethan lui-même, "la prolongation des désordres qui appela l'attention sérieuse des ministres qui tinrent conseil presque en permanence" ... c'est-à-dire le 30 novembre, jour de l'inauguration des nouveaux boulevards, soit la veille de la révocation ! (89) Le ministre de l'Intérieur fut cependant mis en demeure de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les injures aux représentants, membres de la Chambre (90). Enfin, faut-il rappeler la cinglante accusation que portait la lettre de révocation du 1er décembre : "(...) Le Cabinet me paraissant hors d'état de maintenir l'ordre, il est né-

(86) Voir la correspondance entre le roi et les ministres, dans A.E.BRUX., *Papiers d'Anethan*, p. 519, Df. 512.

(87) Voir Ch. WOESTE, *Mémoires...*, p. 109-110.

(88) H. DE TRANNOY, *art.cité*, p. 517.

(89) Cf. A.E.BRUX., *Papiers d'Anethan*, p. 519, Df. 512 (Rapport de déc. 1871).

(90) Lettre du président de la Chambre des Représentants au ministre de l'Intérieur, Bruxelles, 24 novembre 1871, dans *A.P., Ch.*, sess. 1871-72, s. du 16 déc. 1871, p. 118.

cessaire qu'il donne sa démission". Les ministres protestèrent avec toute l'énergie de leur conscience contre ce reproche : "Nous avons demandé au Roi de nous réunir en conseil. Votre Majesté n'a pas cru devoir le faire. Bien loin de pousser aux mesures énergiques, le Roi a toujours manifesté le désir de retarder l'intervention de la force publique" (91).

Le gouvernement aurait-il dû agir, ainsi que le suggérait Ch. Woeste, en mettant le bourgmestre Anspach dans l'impossibilité de poursuivre ses desseins ? Les ministres ne pouvaient-ils faire appel au gouverneur, en vertu de l'art. 128 de la loi provinciale qui charge ce haut fonctionnaire de veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la province et lui ordonner de requérir immédiatement la force armée pour dissiper les rassemblements conformément à l'art. 129 de la même loi ? (92). Les ministres n'ont pas pensé devoir le faire. d'Anethan s'en expliqua dans une note : "Les ministres ont cru devoir laisser agir le bourgmestre, armé des mêmes pouvoirs que le gouverneur (art. 105 de la loi communale), autorisé de plus par l'art. 94 de la loi communale à faire d'urgence les règlements et ordonnances de police jugés nécessaires au maintien de l'ordre, à la sécurité des personnes et des propriétés" (93). Si le bourgmestre était assurément armé, en matière de répression, des mêmes pouvoirs que le gouverneur, et peut être même plus, il n'était pas nécessairement animé par les mêmes intentions.

Avec la même minutie et le souci du détail qui avaient nourri leurs déductions sur l'organisation des manifestations et la complicité des doctrinaires, Woeste et Jacobs se sont aussi attachés à démontrer les prévarications d'Anspach. N'est-il pas vrai, pensait Ch. Woeste, que ce magistrat chargé du maintien de l'ordre laissa s'étendre et s'aggraver les troubles tout en se donnant l'air de vouloir les réprimer ? Sa conduite elle-même était tout empreinte d'une complicité évidente et les arguments ne manquèrent pas à l'auteur pour étayer sa thèse. Avec le même empressement et une attention particulière portée sur les aspects omis ou négligés par Ch. Woeste, V. Jacobs fit, en 1872, au bourgmestre, le même et impitoyable procès

(91) Léopold II à d'Anethan, 1er déc. 1871; les ministres à Léopold II, 1er déc. 1871, dans A.E.BRUX., *Papiers d'Anethan*, p. 519, Df. 512. Les faits reprochés au Roi sont exacts. Ils ont été rapportés par Thonissen qui fut reçu au Palais le lundi 27 novembre; voir *A.P., Ch.*, sess. 1871-72, s. du 16 déc. 1871, p. 118.

(92) *Pasinomie*, 3e série, t. VI, 1836, no. 763, p. 418 et 420.

(93) A.E.BRUX., *Papiers d'Anethan*, p. 519, Df. 512.

d'intention (94). La presse catholique, elle aussi, ne désespéra pas pour dévoiler à ses lecteurs les agissements et les velléités de ce "magistrat d'opérette", "apologiste de l'émeute". Anspach n'avait trouvé que des paroles d'encouragement pour les émeutiers : "il les traitait avec respect, comme s'ils étaient l'opinion publique et le peuple honnête et intelligent". Il "fraternisa" avec l'émeute et saisit toutes les occasions pour "jeter de l'huile sur le feu" (95).

Anspach se borna le plus souvent à convoquer le strict minimum des forces "politiquement" nécessaires. Ainsi en témoignent ses propres paroles tenues en séance du Conseil Communal, le 27 novembre 1871, à l'occasion de laquelle il présenta le premier rapport circonstancié sur les événements : "La discussion ayant été close le jeudi, à la Chambre des Représentants, il semblait que les mêmes précautions fussent inutiles (...)" (96). Il est évident qu'Anspach ne pouvait penser un seul instant que le vote de clôture de la discussion à la Chambre, le 23 novembre, pouvait mettre un terme aux manifestations de la rue. Bien au contraire, ce vote ne fit qu'exaspérer les manifestants et stimuler les agitateurs. Il s'agissait, de la part du bourgmestre, de démontrer qu'un vote de clôture à la Chambre ne pouvait avoir la prétention de clore le débat et d'enrayer un vaste mouvement d'indignation populaire. En réalité, Anspach militait en faveur d'un idéal politique opposé à celui du gouvernement. Comme il était également député, il se trouvait dans la situation paradoxale de devoir, en cette dernière qualité, soulever les esprits contre la politique du gouvernement alors que, comme bourgmestre, il avait pour mission de les ramener au calme (97).

En définitive, les ministres semblent avoir été littéralement aveuglés par l'argument de la légalité du pouvoir dont ils étaient détenteurs. Le ministre Jacobs fut le ténor de cette argumentation. Arrivé au pouvoir par le jeu régulier des institutions et par l'expression deux fois répétée de la volonté du pays, le ministère ne pouvait accepter de céder aux pressions extra-légales de la rue. Bien plus, celles-ci leur

(94) (V. JACOBS), *art. cité*, p. 177-180. Sur la complicité du bourgmestre, voir aussi S. BALAU, *Soixante dix ans d'histoire...*, p. 245-246; D.C. BOULGER, *The Reign of Léopold II*, t. I, Londres, 1925, p. 109.

(95) *Journal de Bruxelles*, 26.11; 1 et 3.12.1871.

(96) *Bulletin Communal. Ville de Bruxelles, année 1871*, séance du 27 nov. 1871, p. 535.

(97) Woeste suggéra après les événements que se soit déclarée l'incompatibilité du mandat de représentant et les fonctions de bourgmestre (de Bruxelles tout du moins). A n'en point douter, cette situation présentait pour les catholiques une menace permanente; voir Ch. WOESTE, *La répression des troubles...*, p. 247-250.

apparaissaient comme une provocation insolante et absolument inconstitutionnelle de la gauche.

## 2. Les mouvements de troupes

Sans ôter au bourgmestre ses prérogatives en matière de répression, le Cabinet d'Anethan prit un certain nombre de mesures de précaution en ordonnant des déplacements de troupes. Dans la garnison de Bruxelles tout d'abord, d'après l'*Echo du Parlement* du 23 novembre, tous les corps d'armée avaient été consignés dans leur caserne dès le 22 novembre. Le poste du *Théâtre du Parc* fut mis en état le même jour, dès 8 heures du matin. Un piquet de 600 hommes était tenu prêt, armes en faisceau à la caserne du Petit-Château. La Grand'garde et la Garde du palais furent renforcées et un officier supérieur y était en permanence. Outre les "promenades" des détachements de gendarmes, rue et place Royale, place des Palais, rues de la Loi et Ducale, le seul déplacement de troupe militaire observable était un piquet de 400 hommes sorti de bonne heure le 23 novembre de la caserne des carabiniers (98). Dans les casernes de Bruxelles, sauf les piquets de service, jamais défense ne fut faite aux soldats de monter dans leur chambrée, les chevaux étaient harnachés mais non attelés.

Le renfort acheminé en novembre et décembre 1871 à Bruxelles et dans les environs représente l'effectif militaire le plus important qui ait été réuni dans la capitale depuis 1830 (99). Le recoupement des informations permet de dresser le tableau du mouvement des troupes, du 24 novembre au 10 décembre 1871 (100).

Pour la province, le lieutenant-général Guillaume, ministre de la Guerre, ne consigna que 3 bataillons d'Infanterie à Gand qui reçurent, le 24 novembre, l'ordre de se tenir prêts. D'autres consignes étaient encore données par des commandants locaux.

On remarque que le département de la Guerre n'avait ordonné aucune mesure extraordinaire (101). Les chefs de corps qui reçurent l'ordre de tenir leurs troupes prêtes, prirent, sous leur responsabilité, les mesures qu'ils jugeaient nécessaires.

(98) *Echo du Parlement*, 23.11.1871; *Indépendance belge*, 23.11.1871.

(99) Rapport sur la situation en novembre 1871, s.d., dans *Papiers Kervyn de Lettenhove, Emeutes de 1871, Révocation du ministère*.

(100) Un document intitulé "Mouvement de troupes" (*Ibid.*) donne des indications sur les effectifs, les dates et lieux de sortie et d'arrivée des troupes.

(101) Par mesure extraordinaire, on comprend celles qui sont relatives à une intervention imminente et immédiate, c'est-à-dire, par exemple, l'armement des cartouchières, l'armement et l'attelage des canons, etc.

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DE TROUPES ORDONNÉS EN  
NOVEMBRE ET DECEMBRE 1871**

<b>Date de départ</b>	<b>Date de rentrée</b>	<b>Corps</b>	<b>Effectif</b>	<b>Local d'où il est venu</b>	<b>Local où il est allé</b>
24 nov.	8 déc.	7e de Ligne, Etat-Major et 3 bataillons	1200	Anvers	Bruxelles
24 nov.	5 déc.	2e Lanciers, 2e escadron	364	Louvain	Bruxelles
		2e Lanciers, 3e escadron			
24 nov.	8 déc.	5e escadron et Etat-Major	80	Anvers	Bruxelles
24 nov.	8 déc.	Génie, 2 compagnies	51	Anvers	Bruxelles
		Artillerie, 48 soldats et 3 officiers			
			1695		
29 nov.	30 nov.	1er Lanciers, Etat-Major et 5 escadrons	416	Namur	Wavre
29 nov.	30 nov.	3e Lanciers, Etat-Major et 3 escadrons	200	Mons	Braine le Comte
29 nov.	30 nov.	2 bataillons à cheval	180	Malines	Neder Over Heembeek
			796		
2 déc.	8 déc.	2e chasseurs à cheval	260	Gand	Assche
		Etat-Major et 3 escadrons			
2 déc.	8 déc.	8e de Ligne, Etat-Major et 2 bataillons	800	Anvers	Bruxelles
			1060		
<b>Garnison de Bruxelles et Laeken</b>					
Carabiniers			900		
2e chasseurs à pied			417		
Grenadiers			353		
Guides			541		
Artillerie (2 bataillons)			225		
<b>Total</b>			<b>2436</b>		
<b>Troupes appelées le 24 nov.</b>			<b>1695</b>		
<b>Total</b>			<b>4131</b>		
<b>Troupes appelées le 29 nov.</b>			<b>796</b>		
<b>Total</b>			<b>4927</b>		
<b>Troupes appelées le 2 déc.</b>			<b>1060</b>		
<b>Total</b>			<b>5987</b>		
<b>Troupes en moins le 30 nov.</b>			<b>- 796</b>		
<b>Total</b>			<b>5191</b>		



Dans les derniers jours de novembre, les assauts répétés des doctrinaires, au Parlement, dans la presse et dans la rue, engendrèrent un climat d'exaspération tel qu'il y avait suffisamment d'indices qui permettaient au Cabinet de ne plus se faire d'illusions sur la force de sa position (102). Il connaissait aussi les dispositions du Roi et les multiples pressions dont il était l'objet pour savoir à quoi il devait s'en tenir. Dans la matinée du 1er décembre, le Roi fit appeler d'Anethan et lui parla des scènes qui se déroulaient sous les fenêtres du Palais. Le chef de Cabinet supplia Léopold II d'ordonner une intervention militaire mais la décision du Roi était prise. Il exprima son désir de voir le Cabinet se retirer et chargea d'Anethan de le faire savoir à la droite. A la séance de la Chambre du 1er décembre, d'Anethan annonça la démission du Cabinet. Un vif débat s'en suivit. La décision du Souverain engendra une profonde amertume dans les rangs catholiques. La révocation apparut, dans l'heure, comme une victoire de l'émeute, un acte pourtant strictement constitutionnel mais cependant inconciliable avec la fidélité du Roi à la foi jurée. Il se passa encore une semaine avant que le nouveau Cabinet, présidé par le comte de Theux, ne soit constitué.

## CONCLUSION

Les émeutes de novembre 1871 à Bruxelles et la révocation du ministère d'Anethan par le Roi Léopold II, le 1er décembre, apparaissent dans l'histoire politique de la Belgique comme un fait exceptionnel. L'historiographie récente se réfère encore sur ce point, aux ouvrages anciens où les rancunes de la droite et l'anticléricalisme de la gauche donnent des événements une vision caricaturale et trompeuse. La consultation de certains fonds d'archives peu ou non encore explorés jusqu'à ce jour, a permis d'examiner les faits sous un éclairage nouveau. Ainsi, malgré leur apparente spontanéité et leur

(102) Le compte rendu de Kuefstein est limpide à cet égard : "La droite a beau clore le débat sur les affaires Langrand, il rentrera toujours par une porte ou l'autre tant que tout n'est pas dit. Hier, c'était la nomination de Mr De Decker, aujourd'hui c'est sa démission, demain cela sera le maintien du Cabinet, après-demain les concessions qu'il aura faites, l'opposition trouvera toujours moyen d'interpeller et de tracasser le ministère jusqu'à ce que les réponses embarrassées et divergentes de ses membres l'aient tellement compromis qu'il ne pourra se régénérer, s'il ne veut se retirer entièrement" (A.E. BRUX., A.E.V., 10.945, 1871-1874, no. 111, Kuefstein à Andrassy, Bruxelles, 30 nov. 1871).

foudroyante rapidité, les événements de novembre-décembre 1871 eurent des causes lointaines, des implications multiples et des conséquences durables.

Depuis ses échecs électoraux de juin et août 1870, la gauche mena contre le Cabinet catholique du baron d'Anethan une guerre à coups d'épingle. Si les vues des libéraux ne s'accordaient pas sur les grandes questions qui étaient à l'ordre du jour, les initiatives parlementaires de francs-tireurs, propres à affaiblir le pouvoir en place, étaient saluées par des manifestations de soutien ou par un silence approbateur. Ainsi, le 22 novembre 1871, le député doctrinaire Jules Bara prit la nomination de De Decker au poste de gouverneur du Limbourg comme prétexte d'une offensive contre la droite. Pierre De Decker, ancien chef du Cabinet de 1855-1857, avait été un proche collaborateur du financier André Langrand-Dumonceau dont la faillite frauduleuse indignait depuis plusieurs années l'opinion publique. Anticlérical dans l'âme, combatif et redoutable, forgeant ses armes dans le creuset toujours chaud du scandale politico-financier, Bara adopta à la Chambre un style incisif dans lequel les attaques étaient dirigées contre les personnes. Sa rhétorique parlementaire plongea la droite dans le plus grand désarroi. Pour la presse libérale, l'exploitation à des fins politiques d'un scandale financier constituait une véritable aubaine. Dans le cadre des luttes politiques du moment, trois aspects concourent à l'exploitation politique de ce scandale : l'opposition entre libéraux et catholiques, l'hostilité de certains milieux d'affaire à l'égard de la constitution d'une puissance financière catholique et les rancunes personnelles de Bara.

Du côté catholique, le manque de fermeté, d'initiative, du Cabinet suscita de vives critiques. Trop peu attentifs aux informations pourtant sérieuses qui leur étaient fournies par les rapports de police et de gendarmerie, induits en erreur par la presse, les associations catholiques et les conseils de certains amis politiques sur la portée véritable des émeutes, surestimant la confiance de la Couronne que leur attitude rigide n'avait pourtant guère encouragée, les ministres voulaient voir triompher légalement leur cause au Parlement. Ils abandonnèrent toute initiative du maintien de l'ordre au bourgmestre libéral de Bruxelles, Jules Anspach et adoptèrent une attitude attentiste pour ne pas donner à l'opposition les raisons de croire que la politique catholique servait la cause scandaleuse des sociétés Langrand. Avec l'effet de saturation produit par les émeutes, cette abstention du Cabinet engendra peu à peu le doute quant à la capacité des ministres de rétablir la situation. Le roi s'en convainquit et décida de se séparer d'eux.

L'étude des manifestations, qui comprend l'identification des

foules d'après le type de formation et d'après les structures économiques, sociales et politiques apparentes ou latentes, l'évaluation de leur potentiel d'influence et l'analyse des types de pression exercée par les manifestants, fait apparaître clairement leur caractère organisé. Les suggestions plus ou moins précises de la presse libérale visant à mobiliser les consciences, l'action efficace de leaders — des étudiants de l'U.L.B. pour la plupart —, les liens multiples entre le libéralisme de la rue et le libéralisme de la presse, des associations et de certains députés en particulier, attestent cette organisation et la présence de noyaux agitateurs d'où émanaient les mots d'ordre. Les manifestants apparaissent comme un ensemble hétérogène de personnes dont les motivations personnelles variaient de l'adhésion idéologique et politique à la simple curiosité.

En conclusion, après les événements de novembre-décembre 1871, la configuration politique dans son ensemble resta inchangée, mais des modifications nullement négligeables se produisirent dans la mentalité des catholiques. Ceux-ci se résignèrent à admettre la chute violente du Cabinet d'Anethan en ayant constamment à l'esprit qu'une trop grande témérité leur serait fatale.

## DE ONLUSTEN VAN NOVEMBER 1871 TE BRUSSEL EN DE AFZETTING VAN DE REGERING-d'ANETHAN

door

Ph.J. VAN TIGGELEN

### SAMENVATTING

Na hun verkiezingsnederlagen van juni en augustus 1870 waren de liberalen het niet meer eens over de grote vraagstukken die aan de orde van de dag waren. Aldus ging de oppositie tegen het Kabinet van baron d'Anethan meer en meer blijken uit straatrellen.

Op 22 november 1871 interpelleerde de doctrinaire volksvertegenwoordiger voor Doornik, Jules Bara, in de Kamer de regering over de benoeming van Pierre De Decker tot gouverneur van Limburg. Deze laatste had immers nauw samengewerkt met de financier André Langrand-Dumonceau, wiens bedrieglijk bankroet verontwaardiging wakte bij het publiek. De persoonlijke beschuldigingen van Bara veroorzaakten grote opschudding in het rechtse kamp. Tegelijkertijd werden in de straten van Brussel manifestaties georganiseerd door groepen agitators die voornamelijk uit studenten van de U.L.B. bestonden. De regering-d'Anethan die zwaar getroffen werd door het meedogenloos mechanisme van het politiek-financieel schandaal, bleef nochtans — zij het vergeefs — aandringen op de wettelijkheid van de macht waarmee zij bekleed was en nam een afwachtende houding aan om aan de oppositie geen redenen te geven om te geloven dat de katholieke politiek de zaak diende van de Langrand-maatschappijen. Het gebrek aan vastbe-

radenheid en aan initiatief vanwege het Kabinet gaf aanleiding tot scherpe kritiek in de katholieke rangen.

De ministers lieten elk initiatief voor de ordehandhaving over aan de Brusselse liberale burgemeester-volksvertegenwoordiger, Jule Anspah, wiens rol op zijn minst dubbelzinnig was.

Het verzadigingseffect veroorzaakt door de straatrellen, en de passieve houding van het Kabinet deden geleidelijk twijfels oprijzen over de bekwaamheid van de ministers om de orde te herstellen. Koning Leopold II vergewiste zich hiervan en zette hen af.

Na de gebeurtenissen van november-december 1871 bleef de politieke constellatie over het algemeen ongewijzigd. De katholieken moesten zich bij de plotse val van het Kabinet-d'Anethan neerleggen, maar hielden voortdurend rekening met het feit dat een te grote voortvarendheid hun fataal zou worden.

## THE RIOTS OF NOVEMBER 1871 IN BRUSSELS AND THE REMOVAL OF THE d'ANETHAN GOVERNMENT

by

Ph.J. VAN TIGGELEN

### SUMMARY

After their electoral failures of June and August 1870 the liberals no longer agreed on the great issues of the day. Thus the opposition to the Cabinet of Baron d'Anethan showed more and more in riotous initiatives. On November 22, 1871 the doctrinary representative of Tournai, Jules Bara, questioned the government in the House of Representatives on the appointment of Pierre De Decker as governor of Limbourg. Indeed, the latter had been a close collaborator of the financier André Langrand-Dumonceau whose fraudulent bankruptcy made the public indignant. The personal accusations of Bara plunged the right side into utter confusion. Simultaneously, in the streets of Brussels manifestations were organized by groups of agitators, composed mainly of students at the U.L.B. (Free University of Brussels). Though hard hit by the relentless mechanism of the politico-financial scandal, the d'Anethan government insisted — in vain — on the legality of their power and adopted an attitude of waiting lest the opposition should have reasons to believe that the catholic policy served the cause of the Langrand companies.

The lack of strength and initiative from the part of the Cabinet gave rise to vehement criticism among the catholics. The ministers left all initiatives for the maintenance of peace and order to the liberal mayor and M.P. of Brussels, Jules Anspach, whose attitude was ambiguous to say the least of it.

The effect of saturation caused by the riots in the streets, along with the abstentionist attitude of the Cabinet gradually caused doubts as to the ability of the ministers to restore order. King Leopold II convinced himself of this fact and dismissed them.

After the events of November-December 1871 the political configuration as a whole remained unaltered. The catholics resigned themselves to admit the violent downfall of the d'Anethan Cabinet, constantly keeping in mind that too great a recklessness might be fatal to them.

Ph.J. Van Tiggelen, 10, rue du Vieux Château, 5865 Walhain Saint-Paul